

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXTENSION D'HORAIRE D'OUVERTURE  
POUR EXPOSITION COMMERCIALE**

Réservée aux commerces spécialisés, pour exposition se déroulant dans les locaux usuels  
du commerce

**L'exposition doit répondre aux critères suivants:** présentation de marchandises nouvelles,  
accueil la clientèle de manière particulière et organisation d'animations.

Le requérant demande la délivrance de 6 autorisations, pour des jours ouvrables durant l'année, à utiliser  
les jours de son choix, donnant le droit à l'ouverture jusqu'à 22 heures.

Si l'exposition se déroule un dimanche ou un jour assimilé, une demande motivée **par écrit** doit être  
adressée au service.

**Commerce (requérant de l'autorisation)**

|                 |                         |   |           |                       |
|-----------------|-------------------------|---|-----------|-----------------------|
| Forme juridique | Entreprise individuelle | SA  | Sàrl      | Soc. en nom collectif |
|                 | Soc. en commandite      | Coopérative                                   | Fondation | Société simple        |
|                 | Association             | Collectivité ou établissement de droit public |           |                       |

Nom du commerce

**Personne exerçant la direction du commerce**

Civilité      Madame      Monsieur

Nom      Prénom

Adresse de correspondance

Rue et No

NPA et localité      Téléphone

Courriel

**Domaine d'activité du commerce**

Jours d'exploitation prévus

---

**Le requérant de l'autorisation atteste que les informations fournies sont exactes et complètes.**

La personne qui signe doit être habilitée à le faire par l'entité requérante. A défaut, l'autorisation  
éventuellement délivrée est nulle.

Lieu et date \_\_\_\_\_

Signature du requérant \_\_\_\_\_